

**PROGRAMME DE MISE À NIVEAU
DE TÉLÉPILOTE CATT VERS CATS, OPEN & SPECIFIQUE**

Diffusion : PUBLIC

Élaboration :

IND.	DATE	Rédacteur	
		NOM	VISA
0	03/05/2024	S. PIGNOLET	 SENTINEL CARAIBES Tel: 0696 32 95 27 @mail: philippe@sentinel-drones.com SIRET 83202490100018

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
1. ORIGINE DE LA FORMATION	2
2. OBJECTIF	3
3. PUBLIC VISÉ	3
4. ORGANISATION	3
5. ENCADREMENT	4
6. LIEUX ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	4
7. SUIVI ET CONTROLE	4
8. SANCTION DU STAGE	5
10. PRÉPARATION AU CERTIFICAT OPEN A1, A2 ET A3	5
11. PREPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE THÉORIQUE DE TELEPILOTE ET AU CERTIFICAT D'APTITUDE THÉORIQUE SPÉCIFIQUE	5
11.1 Transition réglementation nationale vers européenne	5
11.2 Scénario STS-01	5
11.3 Scénario STS-02	6
11.4 Prérequis drones classe C5	6
11.5 Prérequis drones classe C6	6
11.6 Gestion des risques sol	6
11.7 Gestion des risques aériens	6
11.8 PDRA, SOR, LUC	7

1. ORIGINE DE LA FORMATION

Pour évoluer dans le cadre de la catégorie spécifique, le pilote de drone professionnel, appelé télépilote, doit remplir deux conditions :

- Obtenir un diplôme théorique aéronautique appelé Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique (CATS)
- Suivre une formation pratique chez un organisme de formation, entraînant la délivrance d'une attestation et d'un livret de progression.
- Le prix du stage est 1 000 € TTC

2. OBJECTIF

L'objectif de la formation dispensée par SENTINEL est de donner toutes les clés nécessaires au stagiaire afin d'être en mesure d'opérer un drone en toute sécurité, tout en respectant la réglementation en vigueur. A l'issue de la formation, le stagiaire recevra un attestation pratique STS-01/STS-02.

3. PUBLIC VISE

Est visée par cette formation toute personne détentrice du CATT (format national) et voulant se mettre à niveau en vue du passage du CATS (format européen).

Rappel : Les télépilotes titulaires du CATT peuvent continuer à voler au sein d'une exploitation jusqu'au 31/12/2025 dans le cadre des scénarios nationaux.

4. ORGANISATION

Une formation complète se déroule sur trois jours et se décompose comme suit :

- Un stage de cours et de révisions intensives pour le théorique drone, d'une durée de 5 demi-journées, au cours duquel le stagiaire suivra des cours spécifiques sur les drones et les nouveautés de la réglementation concernant la catégorie spécifique, concernant principalement les usages de drones pour les besoins professionnels.
- Une demi-journée de vol sur un drone équivalent C5 pour prendre en compte les nouvelles spécificités de la réglementation européenne.

*Avant une formation, SENTINEL fournit à chaque stagiaire un accès sur une plateforme en ligne pour s'entraîner aux QCM.

5. ENCADREMENT

- Les stages de formation de pilote de drone (télépilote) dans l'objectif de mise à niveau CATT vers CATS sont encadrés par des formateurs certifiés ayant une expérience drone opérationnelle très importante et reconnue par l'aviation civile (Déclaration ED 4826).
- Les stages de préparation sont encadrés par les formateurs suivants :
 - Philippe Molé : Il organise le contenu de la formation, et les dispense. Il est télépilote, pilote d'avion, pilote de planeur à la fois civil et militaire.
 - Stéphane PIGNOLET : Dispense les formations. Il est télépilote et pilote d'ULM.
 - Guillaume BERTHIER : Dispense les formations.
 - Robenson KING : Formateur pratique
 - Nathan MONDIKA : Formateur pratique

6. LIEUX ET MATERIEL PEDAGOGIQUE

- Les cours sont dispensés sur les sites suivants :
 - Martinique : Domaine de château Gaillard à Trois-Ilets
 - Guyane : Zone de Pariacabo à Kourou

Les stagiaires bénéficient d'une salle de cours climatisée disposant d'un projecteur vidéo, d'internet, d'un tableau blanc, et de toutes les commodités (toilettes, café, thé, eau).

Les cours de sécurité et les imprimés CERFA sont remis sur clef USB. La documentation aéronautique, les cartes, le Manuel de Formation, les QCM sont fournis au format papier ou numérique au stagiaire avant ou pendant le stage.

- SENTINEL dispose d'une aire de vol dédiée sous protocole de l'Aviation Civile en Martinique et en Guyane
- SENTINEL met à disposition des stagiaires 1 Matrice 210 RTK avec FTS et dispositif de protection des tiers (équivalent C5). Ce drone permet d'appréhender les procédures opérationnelles propres au scénario STS01.

7. SUIVI ET CONTROLE

Pendant le stage, le stagiaire signe une feuille de présence au début de chaque demi-journée.

A l'issue du stage il remplit un questionnaire d'appréciation sur les cours dispensés ainsi que sur la logistique et les moyens pédagogiques mis en œuvre. Ce questionnaire est élaboré à des fins d'amélioration continue pour SENTINEL.

Lors du stage de préparation du certificat de télépilote drone, le stagiaire subit un examen blanc régulièrement, identique à l'examen de la DGAC sous forme de QCM informatique pour s'assurer de la bonne connaissance et de la bonne compréhension du sujet.

Lors du stage pratique, des tests théoriques et pratiques sont effectués, afin de s'assurer que le stagiaire soit autonome comme télépilote, mais également qu'il ait une bonne connaissance de la réglementation qui s'applique aux activités particulières.

8. SANCTION DU STAGE

A l'issue du stage, SENTINEL CARAÏBES remet une attestation de formation pratique conforme aux textes européens des scénarios STS-01 et ST-S02.

10. PRÉPARATION AU CERTIFICAT OPEN A1, A2 ET A3

- Si cela n'a pas déjà été effectué Avant le stage, le télépilote est invité à passer le certificat A1 et A3 en ligne sur le site de la DGAC.
- Pendant le stage, la formation suivie lui permettra de passer avec de grandes chances de succès le certificat A2, examen complémentaire BAPD.

11. PREPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE THÉORIQUE DE PILOTE A DISTANCE POUR LES SCENARIOS STANDARD ET AU CERTIFICAT D'APTITUDE THÉORIQUE SPÉCIFIQUE

Formation théorique en salle dispensée par un formateur certifié afin de se préparer à l'obtention du diplôme théorique de télépilote et d'approfondir ses connaissances aéronautiques.

L'intégralité du programme de formation suivant sera dispensée aux stagiaires :

11.1 Transition réglementation nationale vers européenne

- Correspondance des scénarios
- Similitudes S1 et open
- Similitudes STS-01 et S3
- Similitudes STS-02 et S2

11.2 Scénario STS-01

- Définition et procédures opérationnelles
- Avant vol, vérification FTS
- Avant vol, vérification de l'identification directe à distance
- Avant vol, vérification de l'adéquation de la zone terrestre contrôlée
- En vol, procédures de contingence
- En vol, Gestion d'un dysfonctionnement du Système de Terminaison de Vol (FTS)
- En vol, Actions en cas de vol hors de la zone terrestre contrôlée

11.3 Scénario STS-02

- Définition et procédures opérationnelles
- Avant vol, vérification FTS
- Avant vol, vérification de l'identification directe à distance
- Avant vol, vérification de l'adéquation de la zone terrestre contrôlée
- Avant vol, Configuration et vérification de la fonction de géo-clôture
- En vol, procédures de contingence

- En vol, Gestion d'un dysfonctionnement du Système de Terminaison de Vol (FTS)
- En vol, Actions en cas de vol hors de la zone terrestre contrôlée

11.4 Prérequis drones classe C5

- Vitesses d'évolution
- Géoconscience
- Exigences de lien de communication C2
- Ancrage voilure fixe C5
- Information sur l'altitude
- Indépendance du Système de Terminaison de Vol +manuel d'utilisation
- Dispositif de réduction de l'impact en cas d'activation du FTS

11.5 Prérequis drones classe C6

- Vitesses d'évolution
- Géoconscience
- Géoenclos
- Exigences de lien de communication C2
- Information sur l'altitude
- Indépendance du Système de Terminaison de Vol +manuel d'utilisation
- Dispositif de réduction de l'impact en cas d'activation du FTS
- Informations fournies au pilote à distance C6

11.6 Gestion des risques sol

- Zone contrôlée : moyens nécessaires +rappel distances
- Responsabilité du pilote
- STS-02 : BVLOS complexité : environnement peu peuplé// Décollage et atterrissage en vue

11.7 Gestion des risques aériens

- Voir et éviter / détecter et éviter
- Observateur aérien
- FTS
- STS02 trajectoire préprogrammée + visibilité 5km + géo-enclos

11.8 PDRA, SOR, LUC

- Présentation
- Délais
- Destinataires